

S'isehafel

Zinswiller



2^{ème} trimestre 2009

LES TITRES

Pages 2 - 3

- Les fêtes et les animations du village
- Zinswiller sur TV3V
- Nos joies et nos peines

Pages 4 - 5

Le Dynamisme de la commune

- Nettoyage de printemps
- Journée conviviale consacrée au fleurissement
- Stationnement dangereux, gênant ou abusif
- Cours de taille d'hiver dans le verger communal
- Le tri des déchets
- Opération bouchons

Pages 6 - 7

- Accueil périscolaire
- Note d'information

Conseils pratiques

- Quels papiers conserver ?

Aujourd'hui

Page 8

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Association sous la loupe

- La troupe de théâtre

L'amicale des Maires

Avis aux jeunes talents et artistes en herbe



Le mot du Maire

Le 1^{er} trimestre s'écoule et voilà que Pâques n'est plus qu'à quelques jours...

Un an déjà que le nouveau Conseil Municipal est en place.

La commission INFO continue sur sa lancée en essayant toujours de trouver des améliorations, tant en qualité qu'en quantité. Je vous rappelle qu'ils sont à votre écoute... et ravis de rajouter des photos ou des articles issus du tissu communal.

Les associations, qui ont déjà parues dans l'un ou l'autre bulletin antérieur, ne sont pas limitées à ce seul article. L'information et la communication sont très importantes dans une commune de la taille telle que la nôtre.

Je vous souhaite dès à présent de passer d'excellentes fêtes de Pâques.

Le Maire

Alphonse Meyer

Le lapin de Pâques



En cette saison où la Nature se réveille en douceur après son long sommeil hivernal, tous nous sommes heureux de revoir bourgeons et fleurs. Petits et grands nous attendons le signal de ce tendre lapin pour apprécier les doux rayons d'un timide soleil printanier.

LES FÊTES ET LES ANIMATIONS DU VILLAGE

2009

AVRIL

- 18** Loto Bingo à la salle des fêtes organisé par le Club des fléchettes, à 20 h

MAI

- 1** Marche organisée par le CCS 2000, départ au foyer 8 rue Abbé Elsaesser, à 9 h
- 3** Profession de foi en l'Église Catholique de Zinswiller à 10 h : Vincent Erné, Anne Pétri, Materne Rudloff, Estelle Stoquert
- 3** Cérémonie de la Victoire de 1945 devant le Mémorial à 10 h 30, suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes
- 24** Confirmation en l'Église Protestante d'Oberbronn à 10 h 30 : Jacky Heilig, Adeline Schmitt, Jordan Schwerer, Catherine Weissgerber
- Première communion en l'Église Catholique de Zinswiller à 10 h : Sabrina Gast, Jennifer Ludwig, Mathieu Piqueler, Melchior Schmitt, Franck Ullmann, Allan Vollmer

JUIN

- 7** Fête des mères
- 21** Fête des pères



Dès le 17 avril, la chaîne du canal local diffusera **un reportage** de Régis Falco, d'une durée de 13 minutes, **sur le village de Zinswiller.**

Avis aux amateurs !

NOS JOIES ET NOS PEINES

Les félicitations de la commune à :

Monsieur Frédéric Steinmetz qui a fêté son 93^{ème} anniversaire le 20 janvier dernier. Pour des raisons de santé, la visite des élus n'a pas eu lieu. Néanmoins, les vœux de la commune ainsi que le cadeau d'usage lui ont été transmis.

- M. Henri DORN qui a eu la joie de fêter son 85^{ème} anniversaire entouré de toute sa famille. Il a vu le jour le 22 janvier 1924 à Zinswiller. À 14 ans il commence un apprentissage chez De Dietrich où il effectue toute sa carrière jusqu'à sa retraite en 1984. En 1951 il a épousé Jeanne MUTHS à Bouxwiller. 5 enfants, 9 petits-enfants et 1 arrière petite-fille sont venus agrandir la famille. Le couple a eu la joie de célébrer ses noces d'or le 15 septembre 2001. M. DORN était très actif au sein du village : 27 ans au Conseil de l'Église Protestante, 30 ans au service de l'Harmonie de l'Usine et président du Cercle de l'Amitié (3^{ème} âge), pendant 14 ans. Il s'était aussi engagé dans la municipalité durant 2 mandats, d'abord Conseiller Municipal et ensuite adjoint.

Le Maire et le 1^{er} adjoint lui ont rendu visite le jour de son anniversaire pour lui transmettre les vœux de la commune ainsi que le cadeau d'usage.



- Madame Victorine Huntzinger, née Glad le 10 février 1913 qui a fêté son 96^{ème} anniversaire entourée de son époux et de sa famille.

Mariage

14 février Mme Margot Reymann et M. Alain Colin

Décès

23 décembre Mme Madeleine Straub, née Ober à 87 ans

3 janvier M. Charles Bertrand à 72 ans

20 janvier M. Philippe Allenbach à 65 ans

2 mars M. Lucien Pfeiffer à 73 ans

3 mars Mme Anne Gullung, née Glad à 87 ans

14 mars M. Gustave Ober à 76 ans

23 mars Mme CHRISTMANN Antoinette, née DAENTZER à 91 ans

Les grands anniversaires

27 mai Mme Marie Baumann née Staut fête ses 80 ans

Les anniversaires des personnes âgées de 70 ans et plus - 2^{ème} trimestre 2009

Avril

01 Mme BRUCKER Anne, 76 ans

04 Mme SELIGMANN Jeanne, 89 ans

04 M. HOFFMANN Maurice, 83 ans

06 Mme SCHWERER Arlette, 72 ans

09 Mme HAETTEL Anne, 74 ans

12 Mme MORIN Françoise, 75 ans

15 Mme VOGEL Marie Thérèse, 83 ans

16 M. TREU Ernest, 70 ans

21 M. DAVRON Antoine, 84 ans

23 Mme SAVELSBERG Jeanne, 81 ans

Mai

01 Mme WEIL Emma, 74 ans

05 Mme LAZARUS Irène, 76 ans

05 Mme WALD Adrienne, 74 ans

05 Mme WERNERT Marie Albertine, 70 ans

07 Mme HOF Erna, 79 ans

16 Mme EYERMANN Renée, 78 ans

17 M. SCHWERER Joseph, 77 ans

20 Mme DORN Claire, 84 ans

23 M. HUNTZINGER Charles, 96 ans

24 M. BERNERT Alphonse, 78 ans

24 Mme CHRISTMANN Marie Thérèse, 77 ans

27 Mme BAUMANN Marie, 80 ans

31 Mme LUCAS Mariette, 72 ans

Juin

02 Mme MERKLING Nicole, 71 ans

03 M. DAENTZER Raymond, 81 ans

11 M. MEYER Albert, 73 ans

12 Mme OBER Marie Thérèse, 70 ans

18 Mme BERNHARDT Yvonne, 81 ans

18 Mme KLEIN Marie, 70 ans

22 Mme GRUNEWALD Marie Jeannette, 79 ans

25 Mme WEITEL Marie Antoinette, 71 ans

25 M. KLEIN André, 72 ans

26 Mme LINDER Colette, 72 ans

LE DYNAMISME DE LA COMMUNE

Nettoyage de printemps

La commune de Zinswiller envisage une opération de nettoyage de printemps le samedi 18 avril 2009 de 8 h à 12 h. Le lieu de rendez-vous est fixé au terrain de football rue de Baerenthal. La mise à disposition et l'enlèvement des bennes sont pris en charge par la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.

Un appel est donc lancé à tous les gens de bonne volonté pour que cette matinée puisse être une réussite et permette à Zinswiller d'avoir une image digne d'une Commune propre et accueillante.

Pour des questions d'organisation, veuillez vous inscrire à la Mairie avant le 9 avril prochain.

Nota : Merci de vous munir de bottes et d'une paire de gants.

Journée conviviale consacrée au fleurissement



Comme l'année précédente, les membres bénévoles et les élus du groupe de travail communal de Fleurissement vous invitent à participer au fleurissement et à l'embellissement du village de Zinswiller.

Un samedi au mois de mai sera programmé pour la plantation des bacs à fleurs.

La date exacte vous sera communiquée ultérieurement (par voie d'affichage ou tract individuel dans vos boîtes à lettres).

Toute personne bénévole souhaitant participer

pourra s'inscrire à la Mairie ou se faire connaître auprès d'un des membres du groupe (par exemple : Mmes Véronique Weissgerber, Véronique Jung).

Vos mains « vertes » ainsi que vos précieux conseils sont les bienvenus !



Stationnement dangereux, gênant ou abusif

Confrontée à des problèmes d'abus en matière de stationnement, la commune se devait de réagir. Sont plus spécialement concernés les stationnements dangereux (aux intersections ou aux sommets des rues sur trottoirs), gênants (pour la desserte des riverains), ou abusifs visés aux articles R417-9 à R147-12 du Code de la Route dont l'application ne nécessite aucun arrêté municipal spécifique.

Afin de pallier à ces problèmes récurrents et en l'absence d'agents de police municipale, les gendarmes de la brigade de Niederbronn-Reichshoffen procéderont à des contrôles et, le cas échéant, à des verbalisations lors de leurs tournées dans la commune.

Grève



Lors de la grève du jeudi 29 janvier dernier, comme dans beaucoup de communes avoisinantes, la commune de Zinswiller avait mis en place un service d'accueil minimum pour l'école. Une maman bénévole et l'assistante maternelle se sont occupées des 7 enfants présents.



Cours de taille d'hiver dans le verger communal

Une dizaine de personnes s'est rendue, malgré le vent glacial, sur le verger communal pour apprendre en quelques coups de sécateur, l'art et la manière de tailler et d'entretenir des arbres fruitiers. C'est avec beaucoup d'intérêt et de curiosité que les « élèves » ont enre-

gistré les conseils du moniteur, Bernard MEHL.

Cette année, son discours était axé sur les arbres haute tige de jeune âge. De la plantation à la forme en passant par les maladies et le traitement de celles-ci, rien n'a été oublié.



L'opération « Vergers solidaires » remporte toujours un grand succès auprès des amateurs d'arboriculture, elle est à perpétuer selon eux.

Le tri des déchets

La Communauté de Communes du Pays de Niederbronnles-Bains en partenariat avec le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin a décidé d'expérimenter un mode de collecte qui prendra en compte l'effort du tri.

Notre commune fait donc partie du site pilote pour cette expérimentation.

Chaque foyer sera doté d'un bac d'une contenance de 120 litres, muni d'une puce électronique comportant ses coordonnées. La puce servira à compter le nombre de fois où le bac sera présenté au vidage, car chaque levée (et non pesée) sera enregistrée par le camion. Les concitoyens sont encouragés à sortir leur poubelle uniquement lorsqu'elle est pleine.

Ainsi un agent de la Société QUADRIA passera prochainement

dans votre foyer pour vous livrer un nouveau bac et proposera la reprise (sans contrepartie) de l'ancien bac vidé et propre, en vue de son recyclage. Il demandera aussi quelques renseignements.

Pour ce qui est de la redevance, elle sera calculée en fonction de l'effort du tri. Elle comportera comme aujourd'hui, une part fixe qui correspond à une participation minimum de chacun aux coûts incompressibles du service + une part variable qui sera fonction du nombre de levées. Ce qui veut dire que le système prendra en compte les efforts de réduction des ordures ménagères des habitants en faveur du tri sélectif.

L'objectif de ce nouveau système est d'avoir moins de déchets dans le bac brun. Si un bon tri est effectué il ne devrait rester dans ce bac que des déchets qui ne peuvent pas être

recyclés. Donc, mieux on triera moins on paiera, et plus on préservera notre terre, car : « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » (Saint-Exupéry).

Cette opération permettra également de faire des constats sur les volumes non recyclables. A cet effet, des prélèvements ponctuels seront effectués dans des bacs pour identifier les volumes par ménage. Les véhicules seront équipés de pesées sous châssis et pourront, après chaque passage dans les communes, peser la quantité de déchets qu'ils auront ramassés.

Seront aussi identifiés les usagers qui bénéficient du service et qui échappent à la redevance (nouveaux arrivants par exemple). Leur bac, non identifiable en l'absence de puce, ne sera pas vidé lors du passage de la collecte.

Opération bouchons

Avant de jeter vos flacons et bouteilles en plastique dans la poubelle bleue, nous vous conseillons d'enlever les bouchons pour une collecte séparée. Cette opération

a une dimension humaine puisque les bénéfices du recyclage sont reversés à des associations pour financer des fauteuils roulants. L'Alsace est une des régions les plus mobilisées, les habitants de Zinswiller peuvent y

participer en déposant les bouchons en plastique mais aussi ceux en liège chez Madame Ober Marie-Thérèse ou Madame Suzanne Schenck. Faites un geste de solidarité mais aussi environnemental, merci.

Accueil périscolaire

La Communauté des Communes ainsi que la municipalité de Zinswiller, ayant le souci d'être en permanence à l'écoute de ses concitoyens, souhaitent adapter ses infrastructures au plus près des réalités du terrain. Aussi, dans le cadre de la poursuite de notre réflexion sur la mise en place d'une structure dite « périscolaire », nous souhaitons par le biais d'une enquête connaître les besoins existant au sein de notre commune.

L'investissement financier en rapport avec une telle structure pour un village comme le nôtre serait évidemment « très conséquent ». Il est envisagé un regroupement avec 2 autres communes de la Communauté des Communes. (Gumbrechtshoffen et Mietesheim). Ce qui peut être nécessiterait un transport pour une partie des enfants concernés. La structure d'accueil serait prévue à Gumbrechtshoffen.

Cet accueil concernerait donc les enfants allant à l'école primaire et ayant entre 3 et 11 ans. Il devra être assez souple dans sa capacité d'accueil pour pouvoir accueillir les enfants « réguliers » et les « occasionnels ».

Afin que chaque parent puisse donner son avis, une enquête a été distribuée aux enfants scolarisés pour mieux cibler et connaître nos réels besoins.

Il ne s'agit en aucun cas d'entrer en concurrence avec les assistantes maternelles et nourrices agréées de la commune. Au contraire, afin d'augmenter nos possibilités d'accueil des enfants en périscolaire, de nouvelles solutions doivent être étudiées.

Nous remercions tous les parents ayant participé à cette enquête et restons à la disposition de tous pour tout renseignement complémentaire !



Note d'information

De nombreux usagers des services d'eau potable et d'assainissement ont été destinataires récemment d'une offre commerciale relative à un « contrat d'assistance plomberie et évacuation ».

En aucun cas, ni la Commune de Zinswiller, ni le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin (SDEA), gestionnaire de l'eau et de l'assainissement dans le périmètre de la Commune, ne sont partenaires de ce démarchage et n'ont à aucun moment diffusé de fichier d'abonnés. Il appartient, bien entendu, à chacun de se déterminer sur l'intérêt

éventuel d'un tel service pour ses installations privatives.

En revanche, il importe de rappeler que, conformément aux dispositions précisées dans les règlements de service applicables sur le périmètre de compétence du SDEA et élaborés avec les représentants des usagers, font partie des installations publiques :

Pour l'eau potable : la partie de la canalisation de branchement située entre la prise d'eau sur la conduite de distribution publique et le compteur ainsi que l'installation de comptage, qui peut être placée dans un regard en début de propriété ou dans l'immeuble.

Le service des urgences techniques du SDEA est, rappelons-le, mobilisable 7 jours/7 et 24 heures/24.

CONSEILS PRATIQUES

Quels papiers conserver ?

Dans notre précédent bulletin nous avons cité les documents à conserver indéfiniment, à présent nous énumérons ceux devant être gardés 10, 5 et 4 ans :

Papiers devant être conservés au moins 10 ans

Devis, contrats, factures d'artisans ;
Commande, contrat, réception, dommages

et malfaçons, factures des entrepreneurs et architectes ;

Charges de copropriété, correspondance avec le syndic, procès verbaux d'assemblée générale.

Papiers devant être conservés au moins 5 ans

Factures EDF-GDF ;
Bail et quittance de loyer en cas de location ;

Pour l'assainissement : la partie de la canalisation de branchement située entre le raccordement au réseau public et le regard de branchement placé en limite de domaine public. En cas d'absence de regard, c'est la limite du domaine public qui est prise en compte.

Aussi, en cas d'incident sur la partie publique des branchements ainsi précisée, l'utilisateur du service de l'eau ou de l'assainissement est invité à contacter le SDEA :



Tél : 03 88 05 32 30

ou, en période d'astreinte,

Tél : 03 88 19 97 09

pour le diagnostic de l'incident et la réparation ou la remise en fonction de l'installation.

AUJOURD'HUI

La chose la plus précieuse que tu possèdes au monde est aujourd'hui.

Aujourd'hui est ton sauveur, il est souvent crucifié entre deux voleurs : hier et demain.

Aujourd'hui tu peux être heureux, pas hier et demain.

Il n'y a pas de joie sauf aujourd'hui.

La vaste majorité de nos misères sont des restes d'hier ou empruntés à demain.

Garde ton cœur propre, décide dans ton esprit de jouir de ta nourriture, de ton travail et de tes loisirs, coûte que coûte, aujourd'hui.

Aujourd'hui est à toi.

C'est à toi que Dieu l'a donné.

Tous les « hier », il les a pris.

Et tous les « demain » sont encore entre ses mains.

Aujourd'hui est à toi.

Prends-en les joies et sois heureux,

Prends-en les peines et sois homme...

Aujourd'hui est à toi.

Emploie-le de sorte que, sur sa fin, tu puisses dire :

« J'ai vécu, j'ai aimé Aujourd'hui ».

Père Jean-Pierre GRALLET

(24/02/02)

Transmis par Mme Françoise BLOND

Justificatifs de paiements des pensions alimentaires ;

Honoraires des avocats ;

Décomptes relatifs à un compte bancaire ;

talons de chèques, relevés de compte, bordereaux de remise de chèques.

Papiers devant être conservés au moins 4 ans

Avis d'échéance et preuves de paiement des contrats d'assurances vie et décès ;

Factures d'eau si distribuée par une personne publique ;

Justificatifs de paiement des impôts.

A suivre...



Bienvenue aux nouveaux arrivants

Famille Karim MOUZAOUI au 58 rue d'Uhrwiller
(revient de Thessalonique)

Mme Estelle BLANALT et M. Stéphane IMBERT au 42 Grand'ru

Mme Angélique HOLZMANN au 28 rue des Romains

Famille Jérôme JUND au 2 rue Creuse

Nota : Les nouveaux arrivants sont invités à se déclarer à la mairie.

Grand'Rue - 67110 ZINSWILLER - Tél. 03 88 09 05 51

ASSOCIATION
SOUS LA LOUPE



La troupe de théâtre



Il est de tradition que début janvier l'on aille voir la pièce de théâtre dialectal dans le village. Mais derrière ce moment de détente se trouve toute une structure qu'il est intéressant de découvrir.

Si diverses associations ont joué des pièces de théâtre de par le passé, le groupe actuel fait partie de l'Association Populaire, Familiale et Sociale APFS. Il a été monté en 1973, dans le cadre de la Base de

Loisirs qui existait à ce moment-là, et les recettes des représentations ont servi à financer diverses activités. A cette époque, avant la construction de l'actuelle salle des fêtes, le public se rendait au restaurant d'entreprise De Dietrich, où les pièces étaient jouées les 25 et les 26 décembre, et cela jusqu'en 1993. En 1994 et 1995, ce fut dans la salle du restaurant Bund et à partir de 1996 dans la salle des fêtes que les représentations eurent lieu, se décalant au mois de janvier. Si celles-ci restèrent au nombre de 2 au village, la troupe s'exporta avec talent dans des agglomérations aux alentours comme Rothbach ou Mulhausen, mais aussi à Goersdorf, Bischwiller ou Marlenheim pour n'en citer que quelques-unes sur la douzaine concernée...

Le répertoire a depuis toujours consisté en des comédies en

dialecte, puisées dans un large choix parmi les auteurs alsaciens ou quelquefois adaptées à partir d'œuvres allemandes. Selon les pièces, la troupe a eu jusqu'à 17 acteurs au maximum et 7 au minimum, « Mensch Babbe » en janvier 2009 en a eu 8. Sans compter les personnes que l'on ne voit pas sur scène mais qui sont vitales pour le bon déroulement des opérations, qu'il s'agisse de décorateurs, maquilleuse, souffleur et autres bénévoles qui participent activement à chaque fois.

Citer tous les participants de cette épopée serait long et fastidieux, au risque même d'oublier quelqu'un.

Pour toute information complémentaire le plus raisonnable est de s'adresser à Albert et Lucie Glad, rue des vergers à Zinswiller.

L'amicale des Maires

Le 10 février dernier, la commune a prêté son cadre à une réunion de l'amicale des maires du canton de Niedebornn-les-Bains, qui se tient régulièrement, à raison d'une fois par trimestre. Les sujets abordés étaient les différents projets de réformes de l'enseignement et la réorganisation de l'Office National des Forêts.



Avis
aux jeunes
talents
et artistes
en herbe

Afin de rendre vivant ce mini journal communal, toutes vos propositions de thèmes à développer, vos articles, vos photos, vos dessins et autres poèmes seront les bienvenus !

Vous pourrez les envoyer à l'adresse suivante : mairie@zinswiller.com
ou les déposer dans la boîte à lettres de la mairie.